

Une Acadie qui bouge

la présence acadienne dans l'histoire de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick

David Frank

Volume 45, Number 2, Summer/Autumn 2016

URI: https://id.erudit.org/iderudit/acad45_2rn04

[See table of contents](#)

Publisher(s)

The Department of History at the University of New Brunswick

ISSN

0044-5851 (print)

1712-7432 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Frank, D. (2016). Une Acadie qui bouge : la présence acadienne dans l'histoire de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick. *Acadiensis*, 45(2), 92–99.

Une Acadie qui bouge : la présence acadienne dans l'histoire de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick

IL N'Y AVAIT PAS DE PRÉSENCE ACADIENNE en 1913 et en 1914 aux réunions au cours desquelles fut fondée la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick, un organisme qui voulait être la voix principale du monde ouvrier de la province¹. Les fondateurs étaient des militants membres des syndicats locaux de Saint John, de Moncton et de Fredericton. Ils n'abordaient pas les problèmes des ouvriers des autres régions de la province ou de ceux et celles qui vivaient et travaillaient principalement en français. Au cours du siècle suivant, la Fédération deviendra plus représentative des travailleurs et des travailleuses de la province, et la participation des ouvriers francophones augmentera de façon importante. De plus, dans les années 1980, la traduction littérale de l'appellation anglaise « Federation of Labour » par « Fédération du travail » sera remplacée par un nouveau nom officiel en français : Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick (FTTNB). Ce nom reconnaît alors non seulement la place occupée par les francophones au sein de l'organisme, mais également la participation des femmes. Celles-ci étaient absentes au début de la Fédération mais, peu à peu, elles deviendront membres de l'organisme provincial. L'évolution de la présence féminine au sein de la Fédération représente un autre volet important du développement des solidarités provinciales ouvrières au cours du 20^e siècle².

Le présent texte vise à retracer, de façon sommaire, l'histoire de la présence acadienne au sein de la Fédération au cours de trois étapes historiques, chacune liée à l'évolution du monde du travail auquel participaient des Acadiens et des Acadiennes : d'abord à Moncton, une ville ferroviaire largement touchée par la première révolution industrielle; puis dans les grandes industries forestières du nord de la province au milieu du siècle; et finalement lors de l'expansion des syndicats pendant les années de la Révolution tranquille du troisième quart du siècle. Dans chaque période, nous pouvons identifier des militants acadiens qui contribuèrent de façon marquée à l'histoire ouvrière de la province. Ceux-ci vivaient et travaillaient dans une Acadie qui bougeait et se transformait avec les changements économiques et sociaux du siècle. Également, nous observons une Acadie qui fait bouger la Fédération, qui l'incite à adopter et à appuyer une stratégie de collaboration entre tous les membres de la classe ouvrière pour mieux faire pression et ainsi faire avancer les dossiers importants du mouvement syndical dans l'ensemble de la province.

1 Pour une analyse détaillée de l'histoire de cet organisme ouvrier, voir David Frank, *Solidarités provinciales : histoire de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick*, Edmonton, Athabasca University Press, 2013, 324 p.

2 Sur ce thème important, voir David Frank, « From the Margins to the Centre: Women in the New Brunswick Federation of Labour », *Women Suffrage and Beyond: Confronting the Democratic Deficit*, <http://womensuffrage.org/?p=21929> [28 juillet 2013] et Kimberley Dunphy, « The Feminization of the Labour Movement in New Brunswick: Women in the New Brunswick Federation of Labour, 1913-1984 », thèse de maîtrise, Université du Nouveau-Brunswick, 2009.

David Frank, « Une Acadie qui bouge : la présence acadienne dans l'histoire de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick », *Acadiensis*, vol. XLV, n° 2 (été/automne 2016), p. 92-99.

D'abord, considérons le cas de Céline Antoine Melanson. Son nom figure dans la liste des huit membres du conseil exécutif de la Fédération élu en juillet 1915. Melanson fut élu au poste de vice-président, devenant ainsi le premier Acadien à être choisi pour un poste de direction³. Son histoire illustre bien l'expérience vécue par les gens du milieu rural qui vont s'établir en ville pour occuper des emplois industriels. Melanson naquit dans le comté Kent en 1885. Jeune homme de 17 ans, il vint travailler à Moncton, où l'arrivée du chemin de fer Intercolonial avait stimulé le développement industriel. Melanson commença à travailler comme manœuvre dans les ateliers de réparation et d'entretien du chemin de fer. Il fut bientôt promu à des tâches plus pointues en tant que machiniste. Devenu membre de l'International Association of Machinists [Association internationale des machinistes], Melanson acquit une bonne connaissance des questions ouvrières; de plus, il se perfectionna et améliora son anglais en suivant des cours par correspondance. En 1914, les membres de la section locale 594 du syndicat le choisirent comme délégué à l'assemblée du Congrès des métiers et du travail du Canada, le soi-disant parlement pan-canadien du monde syndical, qui se tint à Saint John cette année-là. Le choix d'un ouvrier acadien parmi la délégation des machinistes n'est pas surprenant. Comme Phyllis LeBlanc l'a démontré, le chemin de fer Intercolonial comptait plus de 2 500 travailleurs à cette époque à Moncton, dont environ le quart étaient Acadiens⁴.

Plus remarquablement peut-être, Melanson fut choisi en 1919 pour occuper la présidence de la Fédération du travail. Son élection eut lieu après la démission du président fondateur James Sugrue, qui fut alors nommé représentant ouvrier au sein de la nouvelle Commission des accidents du travail. Les délégués choisirent certainement Melanson en raison de sa compétence. On le connaissait assez bien, car il occupait le poste de vice-président depuis plusieurs années. De plus, on préférerait sans doute choisir quelqu'un de Moncton afin de remplacer Sugrue, qui venait de Saint John. Mais le choix de Melanson visait aussi à reconnaître et à encourager la participation des Acadiens au mouvement ouvrier. Le mouvement ouvrier avait besoin de gens de qualité tels que Melanson pour susciter l'intérêt des Acadiens et promouvoir leur participation au sein des syndicats. Même si l'expansion du mouvement ouvrier soulevait une inquiétude dans la hiérarchie de l'Église catholique, on peut trouver dans les pages du journal acadien *L'Évangéline* en 1919 un appui conditionnel à la cause ouvrière fondé sur la lettre encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII, qui voulait éviter les effets « brutaux » du capitalisme ainsi que les objectifs « paralysants » du socialisme⁵.

C'était alors un moment important pour la jeune Fédération, et ses dirigeants avaient raison d'être optimistes. Lors du congrès de 1919, les délégués adoptèrent un programme de reconstruction progressiste pour l'après-guerre, qui visait une influence accrue de la Fédération et réclamait un avenir meilleur pour les travailleurs

3 *Les premiers présidents de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick, 1913-1964*, Fredericton, Projet d'histoire du travail au Nouveau-Brunswick, 2011, p. 5-7 et la présentation de Melanson sur le site web du Projet d'histoire du travail au Nouveau-Brunswick, http://www.lhtnb.ca/TH1/en_melanson.cfm.

4 Phyllis LeBlanc, « Le travail, le chemin de fer et les transformations économiques à Moncton de 1870 à 1941 », *Égalité : Revue acadienne d'analyse politique*, vol. 31 (printemps 1992), p. 3-27.

5 *L'Évangéline* (Moncton), 19 juin 1919.

de la province. « Nous avons besoin de l'appui de chaque syndicat de cette province », déclara Melanson en 1920⁶; et en 1921, il présida le congrès le plus représentatif tenu à ce jour, auquel étaient inscrits 98 délégués provenant de 9 centres. Les travailleurs acadiens, qui ne comptaient que 5 délégués (dont 4 de Moncton), étaient cependant sous-représentés (5,1 %) dans une province où les Acadiens représentaient à l'époque 31 % de la population⁷.

Melanson quitta son poste de président de la Fédération en 1921, mais il continua de participer à la vie publique. Il fut élu au Conseil municipal de Moncton deux fois et devint le premier Acadien nommé conseiller général. Par la suite, il devint fonctionnaire municipal, poste qu'il occupa jusqu'à son départ à la retraite. Il agit aussi comme membre du conseil d'administration du journal *L'Évangéline* durant plus de 25 années. Devenu une personnalité de grande influence, Melanson fut un pionnier de la modernisation dans la société acadienne. Mais il n'oublia jamais ses racines dans le mouvement ouvrier. En 1940, il assistait encore au congrès de la Fédération en tant que délégué de la Moncton Civic Employees Union, précurseur de la section locale 51 du Syndicat canadien de la fonction publique, et en 1944, il fut nommé par le gouvernement provincial à la Commission de la Fonction publique, organisme responsable de l'embauche des fonctionnaires provinciaux. Moins d'un an avant sa mort, Melanson assista à l'assemblée de la Fédération en 1956, où il reçut un accueil enthousiaste.

Au moment du congrès de 1956, les Acadiens jouissaient d'une visibilité grandissante dans le mouvement syndical, et la présence acadienne au sein de la Fédération ne cessait de croître. Dans la liste de 179 délégués, on dénombrait alors 30 délégués acadiens, c'est-à-dire 16,8 % du nombre total de participants. Parmi ce groupe d'Acadiens (y compris deux Acadiennes), il y avait une douzaine de délégués qui provenaient des communautés du nord de la province, particulièrement des nouvelles industries des pâtes et papiers de Bathurst, Dalhousie, Atholville et Edmundston. Dans ces importantes industries de la seconde révolution industrielle du 20^e siècle, une grande partie de la main-d'œuvre était composée d'ouvriers acadiens. Ces derniers avaient adhéré à de grands syndicats du secteur tels que l'International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers, et ils appuyaient les luttes pour le droit à la négociation collective et d'autres changements relatifs aux lois du travail en vigueur dans la province.

Un des chefs du syndicat des travailleurs de l'usine Fraser d'Edmundston, Rolland Blanchette, compte parmi les Acadiens les plus éminents de cette période. Blanchette fut souvent nommé délégué pour représenter le Conseil des métiers et du

6 « Convention Call » [1920], Fonds du Conseil du travail de Moncton et région, MC1407, Archives provinciales du Nouveau-Brunswick [dorénavant APNB] [traduction].

7 L'analyse se base sur les listes des délégués qui sont incluses dans les procès-verbaux de la Fédération, dont la série la plus complète se trouve dans le fonds FTTNB, MC1819, APNB. Pour une étude préliminaire de la participation aux congrès de la Fédération, voir David Frank et Matthew Baglole, « Parliament of Labour: An Analysis of Representation at the New Brunswick Federation of Labour Conventions, 1914-1956 », présentation inédite, 18^e Colloque des études sur le Canada atlantique, Université de l'Île-du-Prince-Édouard, 2 mai 2009. Pour identifier les délégués acadiens, nous avons travaillé en collaboration avec les membres du Projet d'histoire du travail au Nouveau-Brunswick (LHTNB).

travail d'Edmundston et région. Lors des congrès de la Fédération, il fut élu vice-président régional pour le Madawaska, et ce, sans interruption de 1955 à 1976. Comme dans le cas de Melanson, il fut élu à deux reprises au Conseil municipal. Toutefois, sa vie publique fut, en grande partie, dédiée au mouvement ouvrier. Il était bien conscient que les syndicats de la province fonctionnaient pour la plupart dans un milieu anglophone. Mais il constatait aussi que des changements étaient introduits peu à peu. Au congrès de la Fédération en 1956, les comptes rendus publiés inclurent, pour la première fois, quelques paragraphes en français. C'étaient les extraits du discours d'un invité, Claude Jodoin, le président du nouveau Congrès du Travail du Canada, qui furent prononcés en français. Dans son allocution, Jodoin, un syndicaliste québécois qui était un ancien président du Conseil des métiers et du travail de Montréal, mit l'accent sur l'importance de miser sur l'inclusivité pour garantir l'avenir du mouvement syndical. Blanchette lui-même a noté que, lorsqu'il présidait des séances du congrès et des réunions de comité à titre de vice-président, il veillait toujours à parler dans les deux langues afin d'encourager la participation de ses compagnons francophones⁸. En 1972, la Fédération accomplit certains progrès relativement au bilinguisme : plusieurs rapports et documents furent produits dans les deux langues, et ce fut le premier congrès à offrir la traduction simultanée. Un comité présidé par Blanchette déposa un rapport revendiquant des améliorations continues dans la prestation de services bilingues, et le congrès adopta ce rapport.

À la même époque, un autre militant acadien avait une influence notable à Dalhousie. Aurèle Ferlatte avait adhéré à son premier syndicat, l'Union des marins canadiens, pendant qu'il était en service sur des navires marchands canadiens lors de la Seconde Guerre mondiale. Après son retour dans la province une fois la guerre terminée, il devint un membre actif du syndicat l'International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers à l'usine International Paper⁹. Sous sa présidence, la section locale 146 contesta les systèmes traditionnels de hiérarchie et de favoritisme en matière d'emploi, qui limitaient les Acadiens au rang de manœuvres et de travailleurs semi-qualifiés. Dès que le syndicat démontra qu'il était prêt à déclencher la grève pour mettre fin à la discrimination dans les pratiques d'embauche, il y eut un changement d'attitude évident parmi les gestionnaires. Selon un spécialiste en relations industrielles, ceux-ci apprirent à « traiter les problèmes ethniques de façon intelligente¹⁰ ». Ferlatte lui-même fut proposé comme candidat à la présidence de la Fédération en 1960 et il agit comme vice-président de la Fédération en 1961 et en 1962. De plus, il avait une vaste influence dans le Syndicat canadien des travailleurs du papier, dont il devint vice-président pour la région de l'Atlantique quand ce nouveau syndicat canadien fut établi en 1974. Syndicaliste chevronné, après sa retraite, Ferlatte fut candidat pour le Nouveau Parti démocratique dans la circonscription de Dalhousie-Restigouche-Est à l'occasion des

8 Lors d'une conversation avec la professeure Nicole Lang, Blanchette s'est aussi rappelé que le président de longue date de la Fédération, James Whitebone, était « un vrai Anglais de Saint-Jean ».

9 Voir l'entrevue de Ferlatte dans le fonds LHTNB, MC3477, APNB.

10 Hem C. Jain, « Impact of Ethnic Differences in the Work Force in Industrial Relations: A Case Study », *Relations industrielles/Industrial Relations*, vol. 24, n° 2 (1969), p. 383-402.

élections provinciales en 1995. Il devint aussi président de l'Association des anciens combattants de la marine marchande du Canada et milita pour la reconnaissance de leur effort de guerre. En 2002, il fut nommé membre de l'Ordre du Canada, et la citation officielle notait que « [c]e syndicaliste a défendu les droits des travailleurs pendant plus de 35 ans » et que « cet homme de conviction » était « respecté par tous les partis en cause¹¹ ».

Les plus grands efforts pour augmenter la présence acadienne dans la Fédération furent déployés pendant les années 1970 et 1980, une époque où la Révolution tranquille des années 1960 exerçait toujours une grande influence. Durant ce temps-là, un grand nombre de nouveaux ouvriers se joignirent au mouvement syndical. Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) comptait alors des milliers de membres du secteur public employés par les municipalités, les hôpitaux et les écoles. À la même époque, les Métallurgistes unis syndiquèrent des ouvriers des nouvelles industries minières de la région de Bathurst. En 1967, l'organisateur principal des métallurgistes, Paul LePage, fut élu président de la Fédération, poste qu'il occupa jusqu'en 1980. Il n'était pas un Acadien mais provenait d'un milieu ouvrier francophone de Sault Ste-Marie, en Ontario. Après l'élection de présidents unilingues depuis le temps de Melanson, LePage semblait représenter une reconnaissance renouvelée des réalités linguistiques de la province¹². La présence au congrès de la Fédération en 1967 d'un visiteur du Québec renforça le message. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, notait le grand nombre de francophones parmi l'assistance : « Il y a je pense plus de délégués canadiens-français à cette convention ici que nous avons de délégués de langue anglaise au Congrès de la FTQ, et pourtant nous avons la traduction simultanée, et je sais que vos officiers y pensent très sérieusement et que le seul empêchement jusqu'à cette date ç'a été tout simplement la question financière. » Après plusieurs minutes en français, Laberge poursuivit cependant son discours dans la « langue de Shakespeare¹³ ».

Il faut ici souligner l'influence d'une organisatrice militante de Caraquet qui assista à un congrès pour la première en 1967 en tant qu'invitée. Mathilda Blanchard, qui avait été coiffeuse à Caraquet, fut attirée vers l'action syndicale par ses clientes, des travailleuses dans les usines de poisson de la Péninsule acadienne, qui lui avaient souvent parlé de leurs piètres conditions de travail. Blanchard connaissait bien le pouvoir du syndicalisme, car elle avait d'abord adhéré à un syndicat lorsqu'elle travaillait à Windsor, en Ontario, dans les années 1940. Les Maritimes avaient besoin de syndicats forts, dit-elle en 1967, afin de contrer les effets des faibles salaires et des mauvaises conditions de travail : « Je crois sincèrement que si le Nouveau-Brunswick et les provinces Maritimes tirent autant de l'arrière économiquement [...], c'est parce que le mouvement syndical n'était pas assez fort auparavant dans ces régions. » Les commentaires de Blanchard furent

11 Pour la citation officielle, voir le site web : *Ordre du Canada*, <http://archive.gg.ca/honours/search-recherche/honours-desc.asp?lang=f&TypeID=orc&id=7861>.

12 On trouvera des renseignements biographiques dans Morden Lazarus, *Up from the Ranks: Trade Union VIP's Past and Present*, Toronto, Co-operative Press Associates, 1977, p. 67-68 et dans le *Telegraph-Journal* (Saint John), 28 juin 2000.

13 *NBFL Proceedings*, 1967.

salués par des applaudissements. Répondant à l'invitation d'ajouter des commentaires en français, elle fit une déclaration semblable dans sa langue maternelle et souligna que l'on ne parlait pas assez français dans ces assemblées¹⁴. Au cours des années suivantes, Blanchard fut déléguée du Syndicat canadien de l'industrie des poissons et fruits de mer. En 1977, elle fut élue vice-présidente de la Fédération, la première femme à occuper ce poste au sein du conseil exécutif depuis plus d'un demi-siècle. Elle continua à militer sur la question du bilinguisme dans la Fédération et agit aussi comme porte-parole de la communauté acadienne de la Péninsule. Beaucoup de gens se rappellent encore son vibrant discours à l'occasion de la Journée de réflexion à Bathurst en 1972, une grande manifestation communautaire contre les disparités régionales sociales et économiques. Elle réclama la nationalisation des mines, des usines de papier et de l'industrie des pêches, et critiqua la faiblesse de la politique gouvernementale en matière de lutte contre la pauvreté et le sous-développement des régions du nord de la province¹⁵.

La présence acadienne augmenta aussi en partie grâce à la participation de l'Union des pêcheurs des Maritimes (UPM), qui menait une longue lutte pour les droits des pêcheurs côtiers. Invitée à assister à l'assemblée de la Fédération en 1977, l'UPM comptait déjà alors 19 sections locales au Nouveau-Brunswick, principalement parmi les travailleurs acadiens du sud-est et du nord-est de la province. En vertu des lois du travail existantes, les pêcheurs n'étaient pas considérés comme des « employés ». La campagne pour changer les lois reposa à la fois sur la mobilisation, la publicité et l'action directe. L'appui qu'elle reçut de la Fédération ainsi que du Congrès du Travail du Canada valut à l'UPM une aide financière et politique. Le point tournant se produisit peut-être en septembre 1979, lorsque l'UPM organisa une manifestation sur le quai de Caraquet. En réaction à l'utilisation de gaz lacrymogènes par la police pour mettre fin à l'occupation, la Fédération approuva la tenue d'une « journée de solidarité » à l'aréna de Caraquet. En 1982, le gouvernement provincial accepta enfin de promulguer une loi qui instaurait un mécanisme de négociation collective dans les pêches¹⁶. Au cours des années suivantes, Gilles Thériault, secrétaire exécutif de l'UPM, milita pour la participation accrue des Acadiens dans les affaires de la Fédération. Il appuya, par exemple, une résolution soumise par le Conseil du travail de la Péninsule acadienne réclamant une co-présidence, afin qu'il y ait un président anglophone et un président francophone. « Si nous apportons cette résolution, dit-il, ce n'est pas dans un esprit de division. Nous voulons simplement participer pleinement à la Fédération¹⁷ ».

La proposition d'une double présidence fut rejetée, mais l'engagement à servir les membres dans les deux langues continua. La lenteur avec laquelle la Fédération faisait place au bilinguisme suscitait une impatience constante, même si LePage

14 *NBFL Proceedings*, 1967 [traduction]; pour l'enregistrement, voir SCD09214-BR3, MC1819, APNB. Sur la vie de Blanchard, voir *L'Acadie Nouvelle*, 2, 3 et 6 juillet 2007 et l'entrevue de Blanchard dans le fonds LHTNB, MC3477, APNB.

15 *L'Évangéline*, 17 et 18 janvier 1972. Pour une analyse plus poussée de cet événement, voir Frank, *Solidarités provinciales*, p. 156-162.

16 Voir Sue Calhoun, *A Word to Say: The Story of the Maritime Fishermen's Union*, Halifax, Nimbus Publishing, 1991, 274 p.

17 *Times-Transcript* (Moncton), 14 mai 1986 [traduction].

affirmait que la Fédération était bien en avance sur le gouvernement provincial dans la prestation de services bilingues¹⁸. On estime que, déjà en 1976, près d'un tiers des délégués au congrès étaient d'origine acadienne (et en 1986, la Fédération estima que ses membres affiliés comptaient 13 595 francophones, c'est-à-dire plus du tiers), niveau qui reste la norme jusqu'à aujourd'hui¹⁹. En somme, la présence acadienne dans la Fédération reflétait bien la démographie de la province.

Au cours de cette évolution, une politique de bilinguisme s'enracina au sein de la Fédération. Les congrès offrirent la traduction simultanée à compter de 1972 et les résolutions furent formulées dans les deux langues en 1975. En 1979, la constitution fut modifiée pour reconnaître le droit des membres d'utiliser les deux langues lors du congrès et lors des réunions des comités. En 1980, la Fédération rendit tous les documents du congrès disponibles dans les deux langues pour la première fois et, par la suite, tous les mémoires, communiqués de presse et bulletins ont été produits dans les deux langues. La version de la constitution mise à jour confirma que le nom « Fédération des travailleurs du Nouveau-Brunswick » avait un statut égal à l'appellation anglaise; et en 1984, on accepta une nouvelle appellation pour refléter en français l'équité entre les hommes et les femmes.

La présence acadienne au sein de la Fédération est toujours importante depuis cette époque. Notons aussi le choix d'Acadiens à la présidence de la Fédération à la fin des années 1990 et durant les années 2000, soit Blair Doucet des métallurgistes de Bathurst (1999 à 2005) et Michel Boudreau du SCFP de Moncton (2005-2013). Ces deux Acadiens furent choisis principalement en raison de leur militantisme et de leur leadership dans plusieurs dossiers. De plus, il y a toujours beaucoup d'Acadiens qui siègent au conseil exécutif de la Fédération. À titre d'exemple, le poste de secrétaire-trésorier, un poste de grande influence, a été occupé par Valerie Bourgeois (1963-1969), Jean Thébeau (1980-1981), Maurice Clavette (1987-2003) et John Gagnon (2011-2015)²⁰.

Pour terminer, si nous revenons aux thèmes plus généraux, soulignons que l'histoire de la Fédération a été marquée par la recherche constante de solidarités basées sur les réalités du monde du travail. Les membres de la Fédération ont voulu surmonter les divisions imposées par la géographie économique de la province – le Nord contre le Sud, les centres urbains contre les régions rurales, les divisions en ce qui a trait aux compétences, aux secteurs économiques, au sexe, à la jeunesse, à l'origine ethnique et à la langue. En somme, l'histoire de la présence acadienne dans la Fédération reflète bien cette recherche d'une solidarité accrue pour les travailleurs et les travailleuses de la province. Il s'agit d'un thème qui ne se limite pas à la reconnaissance et à l'augmentation de la présence acadienne, mais qui reste encore

18 Bien que la province ait adopté la *Loi sur les langues officielles* en 1969, celle-ci ne fut promulguée et n'entra en vigueur qu'en 1977.

19 On trouvera des demandes préparées en vue d'obtenir des fonds de contrepartie du Secrétariat d'État pour la prestation de services bilingues : « Official Languages and Services Profile », boîte 126, MC1819, APNB. En mars 1986, une conférence spéciale de la Fédération traita des préoccupations des travailleuses et des travailleurs acadiens : « Francophone Concerns in 1985-86 », boîte 141, MC1819, APNB.

20 Pour faire des recherches sur la composition des conseils exécutifs de la Fédération au cours du siècle, voir la base de données interactive « Membres de l'exécutif de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick », http://www.lhtnb.ca/03/fr_fttnbexec.cfm.

essentiel pour l'avenir du mouvement ouvrier. Comme l'affirma le pionnier du mouvement syndical, Céline Melanson : « Nous avons besoin de l'appui de chaque syndicat de cette province. »

DAVID FRANK

Annexe : Participation acadienne aux congrès annuels de la FTTNB

1921 : 5 délégués (T = 98)	5,1 %
1956 : 30 délégués (T = 179)	16,8 %
1976 : env. 90 délégués (T = 288)	env. 31,3 %

